

En tant que société engagée dans la gestion Value Responsable et pionnier de l'ESG depuis 2008, METROPOLE Gestion attache une importance fondamentale à la prise en compte et au respect des critères ESG par les émetteurs et les entreprises.

Au travers de sa politique d'engagement, METROPOLE Gestion incite les entreprises et les émetteurs des valeurs détenues en portefeuille à s'améliorer dans la durée sur les trois grands thèmes extra-financiers : Environnement / Social / Gouvernance (ESG).

Dans le cadre de son processus de gestion, METROPOLE Gestion réalise environ 450 visites de sociétés par an. Les entretiens consacrés aux thématiques ESG ont lieu à minima une fois par an pour les sociétés détenues en portefeuille. Le dialogue permet de bien comprendre les enjeux ESG au niveau de l'entreprise, de déceler les opportunités, d'échanger sur les risques identifiés ou non au cours de la notation ESG et de faire évoluer la stratégie de l'entreprise.

Dans le cadre de ce dialogue, METROPOLE Gestion incite les sociétés à faire preuve de transparence en matière ESG, par exemple en publiant leur stratégie ESG, leurs politiques et leurs résultats.

Notre rapport d'impact repose sur la sélection d'indicateurs clés propres à chaque thème ESG tels que l'intégration des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants, les émissions de CO₂, la part des femmes managers ou encore le respect des droits humains.

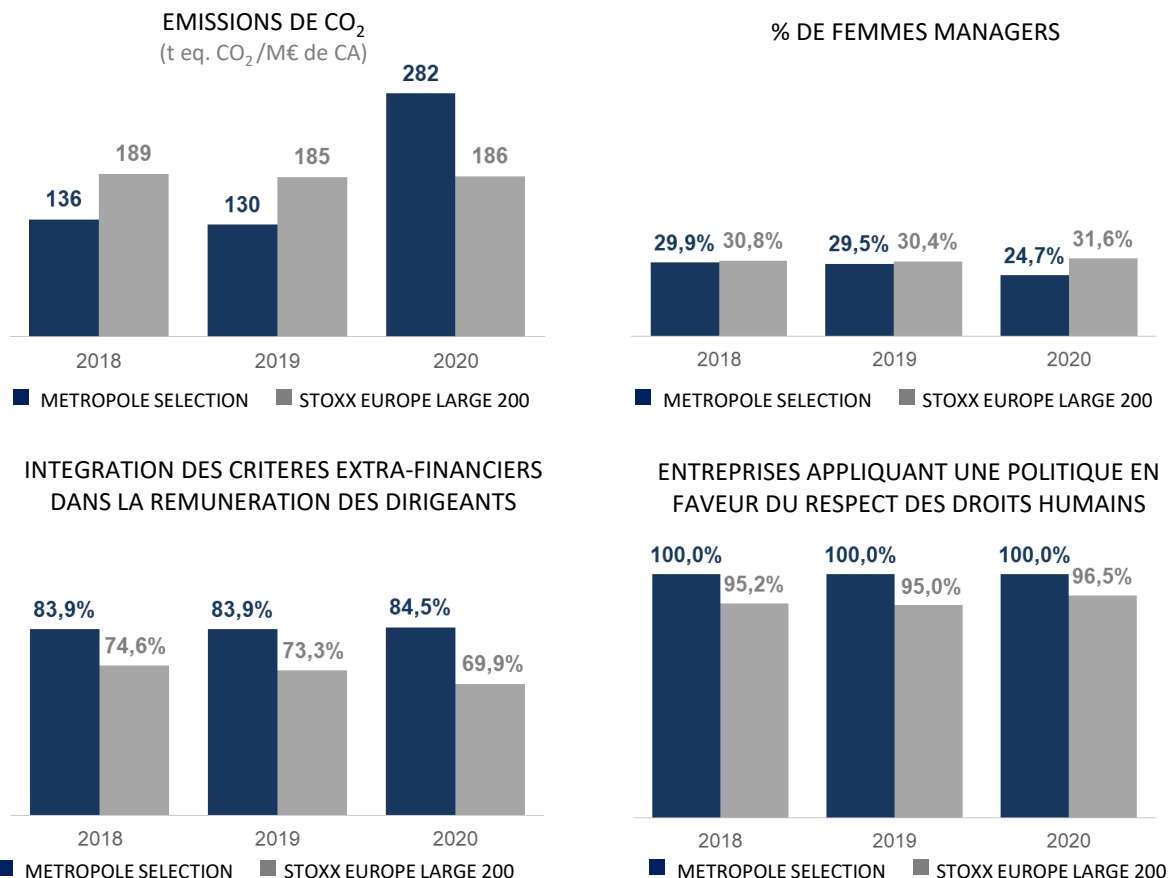
Ces données sont le résultat du processus d'investissement étant rappelé ici que METROPOLE Sélection a un objectif fixé à priori en matière de notation ESG. L'évolution des indicateurs retenus dans le rapport d'impact sont suivis dans le temps.

Notre démarche d'engagement auprès des entreprises est articulée autour de trois axes principaux :

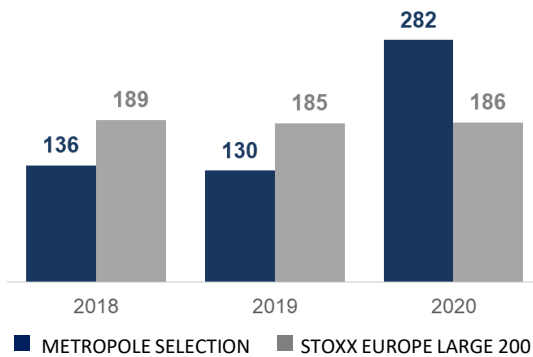
- L'engagement individuel auprès des sociétés à travers :
 - un dialogue constant avec les entreprises ;
 - le traitement des controverses conformément à notre procédure ;
 - l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille dans le cadre d'une politique de vote publiée sur notre site internet.
- L'engagement thématique, qui est issu d'une réflexion, menée et revue chaque année en interne, sur des thèmes bien précis.
- L'engagement collectif prend la forme d'actions aux côtés d'autres investisseurs, en vue de renforcer l'influence sur les entreprises pour qu'elles adoptent une approche responsable et durable dans leur activité.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG

Le taux de couverture des quatre indicateurs d'impact est de 100%.



EMISSIONS DE CO₂
(t eq. CO₂/M€ de CA)



ENVIRONNEMENT

En tant que signataire du CDP (Carbon Disclosure Project) et du Montreal Carbon Pledge et soutenant les recommandations de la TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosures), METROPOLE Gestion s'engage à mesurer et à communiquer l'impact environnemental de ses investissements.

Ainsi, nous mesurons les empreintes carbone⁽¹⁾ de l'intégralité de nos portefeuilles. Notre évaluation se concentre sur les mesures dites de « scope 1 » et de « scope 2 », dont les mesures sont aujourd'hui les plus standardisées. Un nombre croissant d'entreprises présentent désormais des objectifs de réductions de leurs émissions validés par le SBTi (Science Based Targets initiative) et à ce titre en ligne avec l'objectif 2°C de l'Accord de Paris. Même si les approches méthodologiques ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble des secteurs, de plus en plus de sociétés ont désormais des objectifs qui incluent le scope 3.

Nous avons participé en 2020 à la campagne menée par le CDP, demandant à 1800 entreprises de s'engager à faire valider leurs objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre par le SBTi. Notre engagement thématique a porté en 2020 sur le reporting climatique des entreprises avec pour objectif d'inciter les émetteurs à suivre les recommandations de la TCFD et ainsi offrir une meilleure transparence aux investisseurs dans ce domaine.

En 2020, l'intensité carbone du portefeuille a nettement progressé en atteignant 282t CO₂/M€ de CA vs 130t en 2019 et 136t en 2018. L'intensité carbone de l'indice Stoxx Europe Large 200 Large était dans le même temps quasi stable à 186t CO₂/M€ de CA.

La forte baisse des marchés provoquée par la crise sanitaire nous a conduits à introduire des valeurs cycliques présentant de fortes décotes de valorisation, certaines affichant des niveaux élevés d'émission de gaz à effet de serre. L'introduction du cimentier HeidelbergCement et le renforcement de la position sur le sidérurgiste ArcelorMittal expliquent à eux deux la hausse de l'intensité carbone du portefeuille en 2020. Ces deux sociétés sont plutôt de bons élèves comparés à leurs concurrents mais font partie de secteurs d'activité dont les processus de production sont fortement émetteurs. Le ciment et l'acier sont deux matériaux essentiels et durables pour lesquels il n'existe à ce jour pas de véritable alternative moins émettrice.

Ces deux sociétés ont toutefois fait l'objet d'un suivi particulier, avec un engagement actif.

SUIVI DES VALEURS EN PORTEFEUILLE

HEIDELBERGCEMENT

✓ **3,3 %* du portefeuille**

*Données au 31/12/2020

La production de ciment est une activité très émettrice en CO₂. HeidelbergCement est de ce fait le plus fort contributeur à l'intensité carbone du portefeuille de METROPOLE Sélection. La société s'est engagée depuis de nombreuses années dans une stratégie de réduction de ses émissions qui s'est déjà matérialisée par une réduction de son intensité carbone de 22% en 2019 par rapport à 1990. En septembre dernier, la société a revu ses ambitions à la hausse en visant une réduction des émissions nettes de CO₂/t de ciment produit de 30% d'ici à 2025 et de 33% d'ici à 2030. Cet objectif constitue une étape avant la neutralité carbone visée au plus tard d'ici à 2050.

Pour atteindre l'objectif 2030, la société va activer les 5 leviers suivants :

- réduction de 5% du taux d'utilisation de clinker ;
- doublement de l'utilisation de fuels alternatifs ;
- augmentation de l'usage du gaz comme source d'énergie ;
- amélioration de l'efficacité des usines ;
- augmentation la part de la production de produits bas carbone.

(1) Les empreintes carbone sont exprimées en intensité carbone (tonnes de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires) et sont calculées en faisant la moyenne des empreintes carbone de fin de mois sur l'année concernée. Les données utilisées sont les émissions de CO₂ de scope 1 et 2 recueillies par Bloomberg auprès des sociétés. Faute de données fiables et homogènes, les émissions de scope 3 ne sont pas prises en compte.

La société va consacrer 50M€ en moyenne par an au cours de la décennie pour financer cette stratégie. Les dirigeants de chaque site ont une partie de leur rémunération indexée à l'atteinte de ces objectifs.

Signe de la crédibilité de son action, HeidelbergCement est la première société cimentière à voir sa stratégie validée par le SBTi (Science Based Target initiative) comme étant en ligne avec l'objectif 2° de l'Accord de Paris.

HeidelbergCement s'engage par ailleurs à respecter les recommandations de la TCFD.

L'objectif de neutralité carbone pour 2050 repose essentiellement sur des technologies pour le moment inexistantes de capture de carbone ce qui constitue un point de vigilance spécifique sur lequel nous avons échangé au cours des entretiens que nous avons réalisés avec la société. Nous participons également à une initiative d'engagement collectif auprès d'HeidelbergCement aux côtés d'autres investisseurs dans le cadre du Climate Action 100+.

ARCELORMITTAL

✓ **3,7 %* du portefeuille**

**Données au 31/12/2020*

L'acier est un matériau durable et recyclable, mais sa production à partir de minerai de fer est un processus très émetteur en CO2.

ArcelorMittal est pour cette raison un fort contributeur à l'intensité carbone du portefeuille. La société qui s'est engagée à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris, s'est fixée un objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 qui passe par un objectif intermédiaire de réduction de 30% de son intensité carbone en 2030.

La stratégie s'appuie sur les 3 axes suivants :

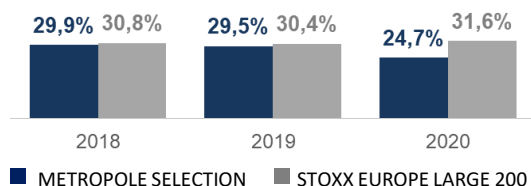
- augmentation de la part d'acier produit à partir de ferraille (fourneaux à arc électrique) qui a une intensité carbone trois fois inférieure à l'acier produit à partir de minerai de fer dans des hauts fourneaux ;
- intégration de nouvelles technologies propres dont l'hydrogène dans le processus de production de l'acier ;
- développement de technologies de réutilisation et ou de capture de carbone.

Au cours des trois dernières années, ArcelorMittal a investi 728M\$ dans ces nouvelles technologies soit 7,5% de ses investissements totaux.

Signe de son engagement, ArcelorMittal a publié pour la première fois en 2019 un rapport climatique qui intègre les recommandations de la TCFD.

La société, bien qu'en discussion avec le SBTi, n'a pas encore fait validé scientifiquement ses objectifs de réduction d'émissions. C'est un point que nous avons abordé durant l'engagement individuel que nous avons mené avec la société en 2020 et sur lequel nous resterons attentifs. Nous veillerons à ce que la société intègre par ailleurs l'atteinte de ces objectifs de réduction d'émission à la rémunération de ses dirigeants.

% DE FEMMES MANAGERS



SOCIAL

La représentation des femmes dans le management des sociétés n'est considérée comme un enjeu que depuis une période récente. Cet objectif est une priorité affichée dans la plupart des groupes mais les résultats en la matière demeurent souvent insuffisants.

La part de femmes managers pour le portefeuille s'élève à 24,7% en 2020, en recul par rapport aux années précédentes à 29,5% en 2019 et 29,9% en 2018. Ce recul s'explique par l'introduction ou l'augmentation du poids dans le portefeuille de sociétés industrielles opérant dans les secteurs de la chimie, du ciment, de la sidérurgie ou encore de l'automobile telles que Covestro, HeidelbergCement, ArcelorMittal ou Volkswagen. Ces industries attirent historiquement moins de femmes et font face à des difficultés structurelles pour féminiser leurs effectifs et notamment leurs fonctions managériales.

Ces entreprises tentent de pallier à cet écueil en mettant en place des politiques actives de recrutement et de promotions, en proposant des partenariats et des formations dès les cursus universitaires afin d'encourager les femmes à s'orienter vers ces métiers. Cependant, les changements culturels nécessaires à une telle évolution ne peuvent qu'être progressifs et prennent du temps.

A titre de comparaison, l'indice de référence voit la proportion de femmes managers s'établir à 31,6%, en progression par rapport à 2019 à 30,4% et 2018 à 30,8%.

SUIVI DES VALEURS EN PORTEFEUILLE

STORA ENSO

✓ **2,7%*** du portefeuille

*Données au 31/12/2020

Le groupe papetier finlandais accompagne sa transformation industrielle d'une évolution de ses équipes puisque les femmes y occupent désormais 24% des fonctions managériales vs 20% lors de l'exercice précédent.

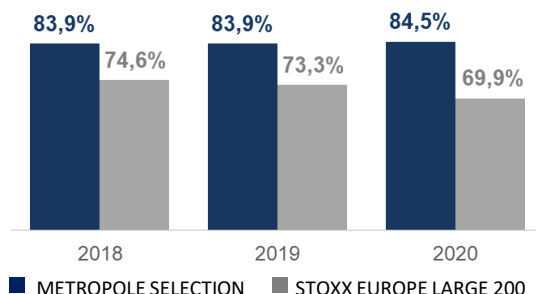
Cette progression figure parmi les plus importantes au sein du portefeuille et est à mettre au crédit d'une politique de mixité active qui permet à la part des femmes managers d'être quasiment en ligne avec la proportion de femmes au sein des effectifs (26%).

Cette politique trouve son prolongement au sommet de l'entreprise puisque 45% de l'équipe de direction est composée de femmes.

Cette politique est en outre plébiscitée par les employés du groupe puisque 84% d'entre eux considèrent leur hiérarchie à même de constituer des équipes privilégiant la mixité.

Les performances de Stora Enso dans ce domaine ont d'ailleurs été récompensées puisque le groupe figure au 29ème rang mondial de l'étude Equileap qui évalue l'égalité des genres de plus de 3000 entreprises. Stora Enso y occupe la première place parmi les sociétés finlandaises.

INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS



ont préconisé l'introduction de critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants. De même, le code AFEP-MEDEF en France et le « Kodex » allemand, qui édictent des principes de bonne gouvernance d'entreprise, vont dans ce sens en préconisant une rémunération variable des dirigeants incitant à une stratégie de long terme pour la société, notamment pour les aspects sociaux et environnementaux. Cette démarche qui favorise une création durable de valeur est également encouragée par les Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI), dont nous sommes signataires.

La proportion d'entreprises intégrant des critères ESG à la rémunération des dirigeants des sociétés détenues dans le fonds est en 2020 de 84,5% en légère progression par rapport au niveau de 83,9% en 2019 et 2018. Dans le même temps, l'indice de référence voit son niveau reculer de 74,6% en 2018 à 73,3% en 2019 et à 69,9% en 2020.

GOVERNANCE

Dans le cadre de ses investissements, METROPOLE Gestion analyse la volonté des entreprises d'aligner les objectifs des dirigeants sur des critères financiers et extra-financiers afin de délivrer une performance soutenable. Ce point a d'ailleurs fait l'objet de notre engagement thématique 2018 et continue d'occuper une place importante dans notre dialogue avec les entreprises.

Ces critères diffèrent selon les enjeux propres à chaque entreprise et représentent aujourd'hui environ 15 à 20% de la rémunération variable des dirigeants. Notons que leur utilisation tend à se généraliser puisque de nombreux managers sont désormais intéressés aux performances ESG.

Au cours des dernières années, plusieurs associations professionnelles telles que l'AFG ou The Investment Association

SUIVI DES VALEURS EN PORTEFEUILLE

PUBLICIS

✓ **2,6%* du portefeuille**

*Données au 31/12/2020

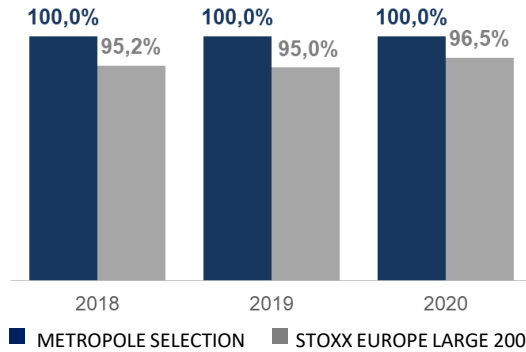
Le groupe publicitaire Publicis a depuis plus de 10 ans mis en œuvre une politique RSE au sein du groupe. En revanche, la rémunération variable du Président du Directoire n'était jusqu'à présent pas alignée sur des critères extra-financiers. A partir de 2020, sa rémunération variable, qui peut représenter jusqu'à 200% du fixe, contient à hauteur de 25% des critères qualitatifs. Au sein de cette poche, 9% est lié à deux critères RSE qui sont :

- atteindre au minimum 40% de représentation féminine au sein des comités exécutifs du groupe ;
- augmentation de 6% de la consommation en énergies renouvelables du groupe au détriment des énergies fossiles par rapport à 2019.

Outre le président, ces critères s'appliquent également aux autres membres du Directoire avec des poids différents, 15% pour la Secrétaire Générale, par ailleurs responsable de la RSE, 10% pour le Directeur financier et enfin 5% pour Chief Operating Officer.

Ceci marque un progrès puisqu'auparavant seule la Secrétaire Générale était concernée par des critères RSE avec un faible niveau de transparence.

ENTREPRISES APPLIQUANT UNE POLITIQUE EN FAVEUR DU RESPECT DES DROITS HUMAINS



DROITS HUMAINS

En qualité d'acteur engagé dans une démarche ESG, METROPOLE Gestion porte un intérêt particulier au respect des droits humains dans l'ensemble de ses portefeuilles. Notre politique d'engagement auprès des émetteurs ainsi que l'adhésion, dès 2009, aux Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI) formalise notre engagement dans ce domaine.

En outre, conformément aux conventions d'Oslo, d'Ottawa, du CABT et du CIAC, METROPOLE Gestion exclut tout acteur impliqué dans la production d'armes controversées. Les secteurs de la pornographie, de la production de tabac et de la production ou consommation de charbon⁽¹⁾ sont également exclus de notre univers d'investissement.

Nous nous assurons à travers nos analyses que les entreprises vont au-delà de leurs stricts périmètres et s'assurent du respect des droits humains tout au long de leur chaîne de valeur.

En 2020, tout comme en 2019 et 2018, l'intégralité des sociétés détenues dans METROPOLE Sélection respectaient cet indicateur. L'indice de référence, quant à lui, progresse à 96,5% en 2020 contre 95% en 2019 et 95,2% en 2018.

SUIVI DES VALEURS EN PORTEFEUILLE

COVESTRO

✓ **2,2%* du portefeuille**

*Données au 31/12/2020

Covestro est une société d'origine allemande, leader mondial de la fabrication de matériaux polymères. Compte tenu de son emprise géographique mondiale, de la nature sensible de son métier (chimie de spécialité) et conscient de sa responsabilité, le groupe Covestro a mis en place des procédures visant au strict respect des droits humains sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'au recyclage des produits finis.

En amont de la chaîne de valeur, Covestro a ainsi édicté des standards éthiques auxquels doivent se conformer les fournisseurs et qui sont formalisés dans le « Suppliers Code of Conduct ». Pour en vérifier le respect, des diligences sont ensuite menées sous forme de questionnaires établis par le consultant EcoVadis ainsi que des visites sur site dirigées par des auditeurs indépendants accrédités TFS (Together for Sustainability).

(1) Sociétés minières réalisant plus de 30% de leurs chiffres d'affaires dans la production de charbon et les sociétés productrices d'énergie dont la production provient à plus de 30% du charbon.